

## Un marché parallèle de la cigarette à Orléans



« L'A 10 est une voie de passage naturelle » pour la contrebande de tabac, selon les douaniers. - photo d'archive

Selon une étude publiée par Le Losange, magazine des buralistes, 25,5 % des cigarettes fumées à Orléans n'ont pas été achetées dans le circuit français. Il ne s'agit pas pour autant de marchandises illicites.

Les chiffres sont spectaculaires.

Plus d'une cigarette sur cinq fumées dans l'Hexagone n'aurait pas été achetée dans un bureau de tabac français. Dans des villes frontalières comme Thionville, Perpignan ou Anglet, ce serait même plus d'une sur deux. À Orléans, plus d'une sur quatre (25,5 %).

D'où sortent ces données ? D'une enquête publiée ce mois-ci par le Losange, mensuel réservé aux buralistes, qui apporte de l'eau au moulin de ses lecteurs. Les détaillants de tabac dénoncent depuis des années la hausse des prix qui pousse les consommateurs à s'approvisionner à l'étranger. Parfois illégalement.

« **Un carrefour routier et donc de contrebande** »

Dans le magazine, Orléans est ainsi présenté comme un « carrefour routier et donc de contrebande ». À la direction régionale des Douanes d'Orléans, on se montre circonspect devant ces conclusions. « Je n'ai pas à commenter cette enquête à laquelle les douanes n'ont pas participé », souligne Ghislène Le Paih, responsable du pôle action économique, qui reconnaît tout de même que « l'A 10, comme pour les stupéfiants est une voie de passage naturelle ».

En 2012, le poids des approvisionnements illicites en tabac en région Centre représentait 1,4 tonne.

Mais la plupart des cigarettes étrangères qui circulent à Orléans sont-elles entrées illégalement en France ?

L'étude publiée par le Losange – qui amalgame marché parallèle légal et illégal – est incapable de le dire. L'enquête a été réalisée par l'institut MSIntelligence, basé en Suisse, « à la demande des fabricants de tabac », explique Régis Dérhy, son directeur qualité. « C'est un travail que nous avons mené dans l'ensemble des pays d'Europe et en Amérique latine ».

La méthode employée est celle des « ramasse-paquets ». En juillet, une dizaine d'enquêteurs ont sillonné les rues d'Orléans, et de 117 autres villes en France, pour collecter les paquets vides trouvés par terre ou près des poubelles. À Orléans, 110 paquets ont ainsi été collectés : 28 provenaient de pays étrangers. Parmi eux, « des paquets achetés en Algérie, en Belgique, en Serbie, en Égypte... ». Et quel circuit ont suivi ces cigarettes avant d'atterrir en France ? « L'enquête ne permet pas de le dire, reconnaît Régis Dérhy. Ça peut être aussi bien des paquets achetés au duty-free d'un aéroport que commandés par Internet. Mais, dans une ville comme Orléans, qui est loin des frontières, cela reste un panel intéressant. On s'aperçoit que les consommateurs sont de plus en plus nombreux à essayer de trouver des paquets moins chers à l'étranger. »

Moins de contrefaçons que de « produits de l'Est »

La méthode pose tout de même question : la collecte a été effectuée en juillet, un mois où la présence de nombreux touristes en France pourrait avoir gonflé la note...

Faux, répond Claude Bourgeois, président de la chambre syndicale des buralistes du Loiret, pour qui le chiffre de 25 % n'a rien d'étonnant. « On le sait depuis longtemps, malheureusement, et on serait plutôt plus près des 30 %, estime le professionnel. À Orléans, on a surtout affaire à des produits étrangers, notamment venant des pays de l'Est, plutôt qu'à des contrefaçons. Le plus fou, c'est que les gens ne se cachent plus. L'autre jour un client m'a dit : "Je n'ai pas besoin de cigarettes aujourd'hui. Je suis allé à Andorre. J'ai fait le plein." »

Sale temps pour les buralistes orléanais qui doivent faire face à une autre concurrence de taille : celle de l'e-cigarette.

Alexandre Charrier  
[alexandre.charrier@centrefrance.com](mailto:alexandre.charrier@centrefrance.com)

LOIRET  
CENTRE